



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Règlement n° 315

Avis public est par les présentes donné ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 3 juin 2019, le conseil municipal a adopté le premier *Projet de Règlement n° 315* « *Modifiant le Règlement de zonage 141, agrandissant la superficie de la zone mixte 106* ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le vendredi 21 juin 2019 à 19 h, à la salle du conseil, située au 499, route 393 à Palmarolle.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet pourront se faire entendre.

Le premier *Projet de Règlement n° 315* s'applique à l'agrandissement de la superficie de la zone 106 et touchant des secteurs de la zone 201, identifiées à l'Annexe A, et contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 499, route 393, à Palmarolle, les jours ouvrables, de 9 h à 12 h, et de 12 h 30 à 16 h.

DONNÉ À PALMAROLLE CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2019

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À ROUYN-NORANDA, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2019, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2019.

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE



ANNEXE A

